

**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## **La SFM est profondément déçue des nouvelles cibles en immigration francophone du gouvernement fédéral**

**Saint-Boniface, le 2 novembre 2023** – La Société de la francophonie manitobaine (SFM) joint sa voix à celle de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada pour exprimer sa déception par rapport aux nouvelles cibles en immigration francophone annoncées hier par le ministre Marc Miller. Ces cibles – 6 % pour 2024, 7 % pour 2025 et 8 % pour 2026 – sont à des années-lumière de répondre à nos besoins ici au Manitoba.

« Notre communauté fait face à des défis majeurs en termes de démographie et de pénurie de main-d'œuvre. L'immigration est un élément essentiel de la vitalité du français ici et cette annonce est loin d'être le coup de pouce dont nous avons besoin. C'est d'autant plus décevant que la *Loi sur les langues officielles*, modernisée il y a quelque mois à peine, inclut un engagement à rétablir le poids démographique de la francophonie », déclare Angela Cassie, présidente de la SFM.

La SFM tient à rappeler au gouvernement que la francophonie manitobaine a déployé beaucoup d'efforts à mettre en place des services pour l'accueil et l'intégration des immigrants et immigrantes francophones. Notamment, l'[Accueil francophone du Manitoba](#) et le [Réseau en Immigration Francophone](#) sont deux organismes qui travaillent sans relâche à l'accueil, l'établissement et l'intégration des personnes immigrantes au Manitoba.

« En misant sur le renforcement de ces services pour assurer la réussite globale des personnes immigrantes, tout en se dotant d'un nouveau programme d'immigration francophone distinct, le gouvernement peut se donner des moyens d'agir pour atteindre des objectifs ambitieux en immigration francophone. Au lieu, il a choisi le statu quo en invoquant les capacités actuelles d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada », déplore Angela Cassie.

La SFM demeure solidaire de la FCFA et des autres organismes porte-parole francophones provinciaux et territoriaux et participera aux discussions qui auront lieu au cours des semaines à venir pour identifier les prochaines étapes dans ce dossier.

*La Société de la francophonie manitobaine (SFM), organisme porte-parole de la communauté francophone du Manitoba, veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci.*

-30-

Pour toute information, veuillez communiquer avec :  
Marianne Champagne  
Gestionnaire des communications  
Téléphone : (204) 233-4915  
[mchampagne@sfm.mb.ca](mailto:mchampagne@sfm.mb.ca)